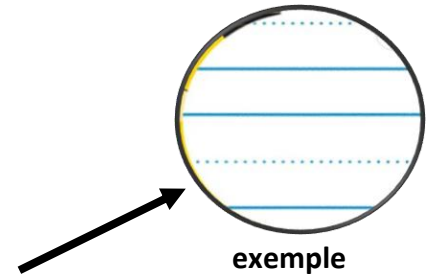


Articles à vous procurer durant l'été au magasin de votre choix ou vous pouvez réutiliser le matériel qui a servi l'année précédente.

- 12 crayons de plomb HB **aiguisés** (*aucun pousse-mine*)
- 1 boîte de crayons à colorier en bois (*minimum 24*)
- 3 marqueurs **effaçables à sec, à pointe fine** (*non permanent*) de type « Pentel »
- 1 marqueur **permanent noir, à pointe ultrafine** de type « Sharpie »
- 1 boîte de crayons feutres (*minimum 16*)
- 3 surligneurs : 1 vert, 1 rose et 1 jaune
- 2 gommes à effacer blanches
- 2 bâtons de colle blanche
- 1 paire de ciseaux
- 1 pochette protectrice à fermeture coulissante transparente
- 1 cahier d'écriture interligné, pointillé 23,2 cm X 18,1 cm : **jaune**
- 20 protège-feuilles transparentes
- 4 duo-tangs avec attaches et **pochettes** (*ex. : bleu, jaune, orange, vert*)
- 1 règle en plastique transparente mince de **30 cm** (cm des deux côtés si possible)



Pour l'anglais :

- 1 cartable **1 ½ pouce identifié Anglais**
- 1 cahier d'écriture interligné pointillé 23,2 cm x 18,1 cm

Pour l'éducation physique (*dans un sac de tissu ou réutilisable identifié au nom de l'enfant*) :

- 1 chandail à manches courtes
- 1 short et/ou survêtement
- 1 paire d'espadrilles à semelles qui ne marquent pas (*pas de souliers de style «skate»*)

Suggestions :

- 1 étui à crayons pour les marqueurs
- 1 étui à crayons pour les crayons de bois, ciseaux et le taille-crayon
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 cahier pour le dessin
- 1 boîte de papiers-mouchoirs
- 1 casque d'écoute ou écouteurs pour l'ordinateur et iPad

- ☞ Certains articles pourraient être à renouveler pendant l'année (*ex. : crayons*).
- * Les marques sont à titre d'exemples. Toute autre marque équivalente peut être achetée.

- ⇒ Dans un grand sac transparent à glissière (comme les grands sacs à congélation), identifié au nom de votre enfant, veuillez placer les articles suivants : les 2 bâtons de colle, les 2 gommes à effacer, les 12 crayons de plomb HB, les crayons effaçables à sec, les surligneurs et le marqueur permanent.
- ⇒ Votre enfant **DOIT AVOIR TOUT** son matériel dès le début de l'année scolaire et être **bien identifié au nom de votre enfant**.
- ⇒ Pour les cahiers d'activités et cahiers maison (conçus par l'enseignant) l'état de compte sera publié sur le **Portail Mozaïk-Parents à compter du 30 août 2023**.